

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Décision du 15 février 2016 modifiant la décision du 1^{er} janvier 2016
portant délégation de signature (Office français de l'immigration et de l'intégration)**

NOR : INTV1601917S

Le directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration,
Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5223-1 à L. 5223-6;
Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination du directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration – M. LESCHI (Didier);
Vu la décision du 31 décembre 2013 modifiée portant organisation générale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration;
Vu la décision du 1^{er} janvier 2016 portant délégation de signature,

Décide:

Article 1^{er}

À l'article 3 de la décision du 1^{er} janvier 2016 susvisée, les mots: «et, en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, à Mme Nadira Khemliche, adjointe à la cheffe du service voyageur» sont supprimés.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 février 2016.

*Le directeur général de l'Office français
de l'immigration et de l'intégration,*
D. LESCHI